

# L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 27, no. 1 | Printemps 2015

## Problème de logement?

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste  
418-522-0454

Au fil des ans, plusieurs projets de coopératives d'habitation, comme la phase II de la coop Accordéons-nous, ont été réalisés dans le quartier grâce au programme AccèsLogis.

## À la défense d'AccèsLogis

La Société d'habitation du Québec et son programme phare de construction de logement social se retrouvent dans la tourmente. Coupures, démissions, remises en question : l'austérité n'augure rien de bon pour les locataires.

à lire en page 3

## Attentats en France Défilé monstre à Québec

Page 10-11

Service de garde  
**Fonder une famille dans Saint-Jean-Baptiste?**  
Page 5

---

8 mars à Québec  
**Les femmes en résistance**  
Page 7

---

Analyse  
**Austérité perpétuelle**  
Page 9

Les 5 à 7, c'est à la Ninkasi du Faubourg que ça se passe!

**Lundi 19H PUB QUIZ DE QUÉBEC**  
Jeu questionnaire

**Mercredi 16H CHÉRI(E), J'ARRIVE!**  
Émission de radio en direct

**Vendredi 15H30 VOIR, VERSION RADIO**  
Émission de radio en direct

**17H LA CANTINE**  
Buffet gastronomique gratuit

**20H LA VIE**  
Ligue d'improvisation





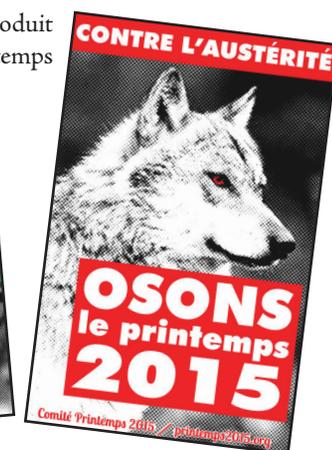
« Crions ! Plus fort !  
Pour que personne ne  
nous ignore... »

(NLL) Malgré le froid polaire, le chemin Sainte-Foy avait un petit air de printemps le 11 février dernier. En effet, c'est cette date que les membres du comité « Printemps 2015 » de l'école secondaire Joseph-François-Perrault avaient choisie pour se manifester publiquement pour la première fois.

Une quarantaine d'élèves ont piqueté devant l'école sur l'heure du midi. Les slogans de la grève étudiante du printemps 2012, comme celui du titre, étaient forts populaires. Les élèves espèrent sensibiliser leurs collègues à la question de l'austérité et, qui sait, peut-être même les faire manifester massivement le 1<sup>er</sup> mai prochain.

Des comités « Printemps 2015 » indépendants des associations étudiantes et des syndicats existent un peu partout au Québec. On les reconnaît notamment à leur emblème de loup. À notre connaissance, l'école secondaire de notre quartier est toutefois la seule à en avoir un.

Exemple de matériel produit par les comités « Printemps 2015 ».



# L'INFO BOURG



Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9  
Tél. : 418-522-0454  
Site web: [www.compop.net](http://www.compop.net)  
Courriel : [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : [www.compop.net/polinfo](http://www.compop.net/polinfo).

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

Journal de quartier publié à 6 500 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Yvon Boisclair, Huguette Dugas et Fabien Abitbol.

Correction : Catherine Duchesneau  
Mots croisés : Agathe Légaré  
Photographie (sauf indication contraire), infographie et publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454)



**Annoncez-vous  
dans *L'Infobourg***

Info : 418-522-0454 ou  
[comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)

Institut  
**Goarin**

Isabelle

Esthéticienne et massothérapeute agréée

Soins du visage - épilations à la cire - massages  
Service et conseils sur mesure

418 261-4044

816 rue D'Aiguillon - [institutgoarin.com](http://institutgoarin.com)

Membre de la FQM et adepte de la Slow Cosmétique

## PROMOTIONS DU SOIR

**DIMANCHE :**

**MENU ENFANTS 2.95\***  
À L'ACHAT D'UN PLAT DE 13\$ ET PLUS

**LUNDI :**

**POUTINE NIGHT 10.95**

**MARDI :**

**BURGERS 10.95**  
AVEC EXTRA POUTINE + 3.5

**MERCREDI :**

**STEAK & FRITES 15.95**

**JEUDI :**

**TRIO DE TARTARES 17.95**

Dès 16:00  
Pour un temps limité

## AU BONNET D'ÂNE

AMBIANCE DE QUARTIER



**CAFÉ - BISTRO**

298, St-Jean, Québec

418 647 3031

[aubonnetdane.com](http://aubonnetdane.com)

fb : [cafeaubonnetdane.fc](https://www.facebook.com/cafeaubonnetdane)

Fish & Chip \* Tartares \* Burgers \* Poutines  
Salades \* Saumon \* Steak & frites, Etc.  
Mets pour emporter \* Menu pour enfants  
Vins au verre \* 5 à 7  
Déjeuners tous les jours

## Les 4 à 7 Bonnet



**TOUS LES COCKTAILS 6.5**  
**BLOODY CAESAR 6**  
**SHOOTERS 4**  
**KIR 6**

PLUS TAXES

# À la défense du programme AccèsLogis

Par Nicolas Lefebvre Legault

La Société d'habitation du Québec et son programme phare de construction de logement social se retrouvent dans la tourmente. Coupures, démissions, remises en question : l'austérité n'augure rien de bon pour les locataires.

Une vingtaine de militantes et de militants de Québec se sont rendus le 22 janvier dernier au bureau de comté du ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, pour lui expliquer l'importance du programme AccèsLogis. Après avoir laissé un tableau synthèse à son attachée politique, la caravane s'est rendue à Charlesbourg pour essayer de sensibiliser son collègue François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité. C'est une dizaine de ministres que des membres du FRAPRU ont rencontré aux quatre coins de la province.

## Inquiétude du FRAPRU

Le FRAPRU ne cache pas sa profonde inquiétude quant à l'avenir d'AccèsLogis, le seul programme permettant encore le financement de nouveaux logements sociaux. Les mesures d'austérité mises en place par le gouvernement Couillard, de même que les contacts peu rassurants que l'organisme a eus avec des membres de la députation libérale et des hauts responsables de la Société d'habitation du Québec (SHQ), lui laissent craindre le pire.

« Au cours des dix dernières années, il ne s'est pas passé un seul budget sans que de nouveaux logements sociaux soient annoncés au Québec. Celui de juin 2014 a annoncé le financement de 3 000 logements sociaux, dont 1 100 à Montréal et 440 à Québec. Le budget de 2015-2016 ne doit pas mettre fin à un tel financement et il ne doit pas non plus se réduire à une peau de chagrin, alors qu'il est déjà nettement insuffisant face à l'ampleur des besoins », explique François Saillant, coordonnateur du FRAPRU.

## Démissions à la SHQ

Au moment où le FRAPRU tirait la sonnette d'alarme, la Presse canadienne révélait que deux membres du conseil d'administration de la Société d'habitation du Québec (SHQ) ont remis leur démission, citant l'ingérence politique dans la gestion de la société d'État. Selon un des démissionnaires, le conseil d'administration de la SHQ est tenu dans le noir quant aux intentions gouvernementales. Ainsi, c'est dans les journaux que les membres du conseil d'administration ont appris les plus récentes modifications au programme AccèsLogis.

Le FRAPRU ajoute qu'à la suite des compressions annoncées pour 2014-2015 à la Société d'habitation du Québec, celle-ci a dû suspendre tous ses programmes de rénovation domiciliaire, incluant ceux pour les propriétaires occupants à très faible revenu. À la mi-janvier, la SHQ a également modifié certaines modalités de financement du programme AccèsLogis, ce qui aura pour effet de compromettre plusieurs projets de logements coopératifs et sans but lucratif en voie de réalisation.

## Le ministre réagit

En réaction à la tournée du FRAPRU, le ministre responsable de l'Habitation, Pierre Moreau, n'a rien trouvé de mieux à dire que de vanter dans un communiqué le bilan passé de la SHQ sans toutefois s'engager pour l'avenir. « Dans le cadre de la révision des programmes, j'ai donné à la SHQ le mandat d'étudier différentes avenues qui permettraient de répondre efficacement aux besoins



Une vingtaine de militantes et de militants de Québec se sont rendus le 22 janvier dernier aux bureaux de comté du ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, pour lui expliquer l'importance du programme AccèsLogis.

d'un plus grand nombre de personnes vulnérables, tout en respectant la capacité de payer des Québécois. Nous n'avons certainement pas à rougir de notre bilan et nous continuons de travailler pour venir en aide aux personnes les plus démunies », a conclu le ministre Moreau. Voilà qui est bien insuffisant pour rassurer le FRAPRU.

## Pétition pour le maintien d'AccèsLogis

Une pétition adressée à l'Assemblée nationale pour réclamer le maintien d'AccèsLogis, initiée par la Fédération des coopératives de l'Estrie, a été mise en ligne. Il faut que les signatures se multiplient rapidement! Nous vous invitons fortement à la signer, et à la faire circuler. <http://goo.gl/6WT7Nw>

## Ottawa

# Mulcair et Trudeau reçoivent du courrier

(NLL) Pendant ce temps à Ottawa, le démantèlement du logement social se poursuit tranquillement avec les fins de contrat liant les logements sociaux à la SCHL.

Comme nous le disions dans le dernier numéro de *L'Infobourg*, les conventions, et donc les subventions du grand ensemble des coopératives du Bon Pasteur, commenceront à arriver à échéance en janvier 2017. On craint des hausses de loyer substantielles si rien n'est fait d'ici là. C'est pourquoi des locataires ont commencé à se réunir au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste pour mobiliser le voisinage. Comme première étape, des cartes postales ont été mises en circulation avant les fêtes pour interpeller les chefs du NPD et du PLC sur la question.

L'objectif est de faire des pressions pour que les grands partis d'opposition s'affichent avant la campagne électorale de 2015. D'autres actions sont prévues.

## Écrivez donc à votre députée !

Par ailleurs, l'équipe du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a appris que le bureau de la députée fédérale de Québec, Mme Annick Papillon, allait envoyer une lettre concernant l'enjeu des fins de convention (vous devriez l'avoir déjà reçue ou être sur le point de la recevoir). Le Comité suggère aux locataires d'utiliser le coupon de réponse joint à la lettre pour manifester à la députée leurs préoccupations vis-à-vis des enjeux de logement.

## Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro de *L'Infobourg*, dans l'article intitulé « Fin de convention : qui est touché dans le quartier ? » Il était indiqué que les conventions liant les coopératives du Bon Pasteur à la SCHL arriveraient à échéance en janvier 2016. Or, il s'agit plutôt de janvier 2017. Toutes nos excuses.



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière  
Conseiller en assurances collectives

505 14<sup>e</sup> Rue  
Québec, Qc. G1J 2K8  
Tél. : (418) 529-4226  
Fax : (418) 529-4223  
Ligne sans frais 1-877-823-2067  
[michel.yacoub@sympatico.ca](mailto:michel.yacoub@sympatico.ca)



LE CRAC  
ALIMENTS SAINS  
LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean  
Québec (Québec) G1R 1P8  
Tél: 418-647-6881  
Fax: 418-647-3953  
Courriel: [info@lecrac.com](mailto:info@lecrac.com)

# Vivre aujourd'hui en maison de chambres à Québec

Par Agathe Légaré

**La ville de Québec compte 120 maisons de chambres où résident quelque 1 300 personnes, surtout des hommes d'un certain âge. Plusieurs souffrent d'un problème de santé mentale léger ou sévère ou d'un problème de consommation d'alcool ou de drogue.**

Presque tous les chambreurs touchent l'aide sociale, dont les barèmes varient de 616 \$ à 937 \$. C'est dire la précarité de leur situation financière quand on découvre qu'il en coûte entre 331 \$ et 362 \$ par mois pour louer une chambre dont le repas n'est pas fourni et entre 695 \$ et 777 \$ pour une chambre avec repas.

Ces chiffres proviennent d'une recherche approfondie menée en 2014 par mesdames Michèle Clément, Annie Lévesque et Alexandra Rouleau. La recherche vient de paraître sous le titre *Vivre en maison de chambres dans la ville de Québec : portrait, expériences et enjeux*. Elle a été financée par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Québec. C'est le Comité Maison de chambres de Québec (CMCQ) qui a initié le projet et rendu public le rapport le 29 janvier dernier.

Le Comité avait besoin de documenter la situation réelle des chambreurs afin d'apprécier le rôle exact des maisons de chambres dans le processus d'inclusion sociale et de dégager des orientations à privilégier pour les institutions et les organismes préoccupés par le sort des chambreurs. La recherche ne propose donc pas de solutions bien définies mais elle a permis de comprendre bien des choses.

Madame Suzie Cloutier, organisatrice communautaire au CSSS de la Vieille-Capitale, explique :

« La maison de chambres est utile et ne doit pas disparaître. Elle peut servir de tremplin à une réinsertion sociale. Elle le fait déjà dans certains cas. Il faut améliorer cependant les conditions de vie de la majorité des chambreurs. Cela peut passer par une foule de moyens qui restent à définir. On pourrait aider les propriétaires à maintenir les bâtiments salubres. On pourrait aussi convertir des maisons de chambres en logements sociaux ou communautaires, selon la formule des organismes à but non lucratif en habitation. »

Le rapport de recherche peut être téléchargé sur le site internet du centre de santé et services sociaux de Québec : <http://www.csssvc.qc.ca/>

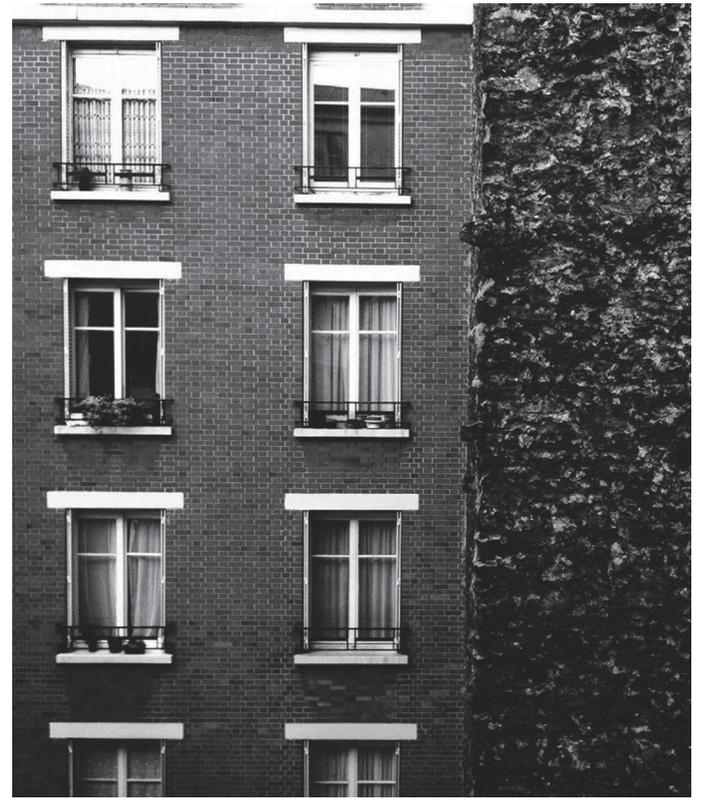


Photo : courtoisie

## « Vous avez le droit de refuser une hausse de loyer », rappellent les groupes communautaires

**(La rédaction) Les groupes communautaires sont formels : « Lorsque vous recevez un avis d'augmentation de loyer, vous avez le droit de refuser la hausse si elle vous semble abusive ». C'est écrit dans la loi.**

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a organisé deux ateliers d'information au début du mois. Au Bureau d'animation et information logement (BAIL), l'équipe est en campagne d'éducation populaire depuis la fin janvier et compte multiplier les ateliers. « La région de Québec étant particulièrement touchée par la flambée des loyers, il est essentiel d'effectuer un travail de proximité, directement dans les quartiers, auprès des locataires », explique Jonathan Carmichael, organisateur communautaire au BAIL. Selon le plus récent rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le coût mensuel moyen d'un logement de deux chambres dans la région de Québec est de 775 \$, une augmentation de 49,6 % depuis 2000.

De plus, selon les données compilées à l'hiver 2014 par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), une écrasante majorité de propriétaires force la note au moment du renouvellement des baux. Les hausses de loyer demandées par les propriétaires dans les avis d'augmentation étaient abusives dans 89 % des cas recensés dans la région de Québec. « En l'absence d'un contrôle obligatoire et universel des loyers, il n'existe qu'une seule façon de contrer les abus : les locataires doivent refuser ces hausses », plaide monsieur Carmichael.

### Comment refuser?

Le FRAPRU explique sur son site web comment refuser une hausse de loyer. Le regroupement conseille d'abord de vous assurer que l'avis d'augmentation vous est envoyé dans les délais légaux. Si vous avez un bail de douze mois ou plus, l'avis du propriétaire doit être envoyé de trois à six mois avant la fin du bail. Dans le cas d'un bail se terminant le 30 juin, l'avis doit vous parvenir avant le 31 mars.

Pour un bail de moins de 12 mois ou à durée indéterminée, l'avis doit être envoyé de un à deux mois avant la fin du bail. Pour le bail d'une chambre, l'avis doit être envoyé entre 10 et 20 jours avant la modification de la demande.

Vous avez un mois après réception d'un avis d'augmentation

de loyer pour accepter ou contester par écrit auprès du propriétaire. Il est important que vous ayez la preuve de l'envoi et de la réception de votre réponse. Nous vous conseillons donc de l'envoyer par courrier recommandé (ou par huissier, ou dans un autre cas de vous assurer d'avoir un accusé de réception). Attention ! Si vous n'y donnez pas suite, il est présumé que vous acceptez la hausse. Si vous refusez, le propriétaire a un mois après réception de votre refus d'augmentation pour faire fixer le loyer par la Régie du logement ou pour tenter de négocier avec vous.

### Indices

Pour savoir si une hausse de loyer est abusive, vous pouvez, selon le FRAPRU, vous fier aux indices de la Régie du logement :

Logements chauffés par les locataires : 0,6 %

Logements chauffés par les propriétaires

- + à l'électricité : 1 %
- + au gaz : 1,8 %
- + au mazout : 1,4 %

Cependant, il faut aussi tenir compte des réparations effectuées par le propriétaire ainsi que de la hausse des taxes municipales et scolaires. On peut connaître les hausses de taxes en allant sur le site web de la Ville ou en appelant au bureau d'arrondissement (418-641-6411), même chose pour la Commission scolaire.

Ne signez rien sous pression ou sur un coup de tête. Avant de prendre une décision, informez-vous. Il est recommandé de consulter un groupe communautaire comme le Comité populaire ou le BAIL pour connaître vos droits, obtenir de l'aide pour le calcul de votre hausse de loyer, ainsi que connaître les procédures à suivre.

Notez finalement qu'il est possible de télécharger un avis de réponse type ainsi qu'une grille de calcul sur le site web de la Régie du logement.

### Ressources utiles

Comité populaire : 418-522-0454  
BAIL : 418-523-6177  
Régie du logement : [rdl.gouv.qc.ca](http://rdl.gouv.qc.ca)

## Avis à la population

**(La rédaction) La population du quartier Saint-Jean-Baptiste a eu la surprise d'apprendre qu'il y avait du dynamitage prévu de longue date dans le projet de construction de l'îlot Irving, alors qu'il n'en a jamais été question durant les années qu'ont duré les consultations publiques dans ce dossier.**

Les uns et les unes ont appris la nouvelle en sentant les secousses, c'est le cas entre autres des résidentes et résidents des rues Latourelle et Laviguer, lesquelles sont situées à plus de 100 mètres de la zone de dynamitage.

Les autres l'ont appris en recevant la visite improvisée d'un envoyé du promoteur, venu pour placer un détecteur de monoxyde de carbone.

Les travaux de dynamitage ont commencé le 28 janvier, à raisons de deux ou trois détonations, voire plus, par jour.

Les citoyennes et citoyens présents à l'assemblée du CA du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste du 10 février 2015 ont réalisé qu'il fallait s'informer mutuellement, comme il n'y a aucun plan de communication de la part du promoteur ou de ses agents, ni d'avis distribué à la population résidente ou d'information quant aux gestes à poser pour protéger leur résidence et leurs droits dans ce genre de situation.

Si vous voulez en savoir plus ou vous impliquer dans ce dossier, veuillez communiquer avec Mireille Bonin : [boninmireille@gmail.com](mailto:boninmireille@gmail.com)

Dernière heure

## Fermeture de l'église?

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le Conseil de fabrique de la paroisse recommande de fermer l'église Saint-Jean-Baptiste à compter du 24 mai. À priori les différents services seraient rapatriés à l'église Saint-Martyrs-Canadiens (sur l'avenue de Bienville). Plus de détails dans le prochain numéro de *L'Infobourg*.

# Fonder une famille dans le quartier Saint-Jean-Baptiste : une bien mauvaise idée

Par Mathieu Nicolet

Comme chacun et chacune le sait, la grande spécialité du Québec est de tondre, via une étouffante fiscalité, la classe moyenne afin qu'elle ne puisse pas profiter d'un service pour lequel elle paie. Longtemps érigé en dogme dans le domaine de la santé, ce procédé « génial » touche aussi le domaine de la petite enfance.

Un proverbe Shadok, du nom des personnages de la série créée par Jacques Rouxel, disait que pour qu'il y ait le moins de mécontentement possible, il fallait toujours taper sur les mêmes. C'est sous ce principe appliqué avec rigueur par le gouvernement libéral que la classe moyenne se retrouve au fond du baril, les pieds lestés de plomb. La chimiothérapie administrée par les libéraux, l'austérité, n'en finit pas de générer un nombre hallucinant d'effets secondaires encore plus douloureux que le mal lui-même. Dans ce numéro, focalisons-nous sur les garderies. Avant qu'il ne vous vienne l'idée saugrenue d'avoir des enfants dans le quartier, les étapes suivantes sauront vous ouvrir les yeux.

## 1. Acheter un punching-ball

Vous êtes jeune, plein de naïveté (je n'ai pas dit stupide !) et vous vous dites : « Tiens, voyons voir dans quelle garderie nous pourrions envoyer notre première crevette ». Après avoir passé trois journées entières à tenter de glaner des renseignements utiles, à chercher des places disponibles, et à vous persuader que ceux et celles qui sont payés pour répéter à longueur de journée « Je suis désolé, on ne peut rien faire pour vous, c'est le règlement » sont de vrais humains, il vous viendra peut-être l'envie de vous défouler sur quelque chose. Plutôt que ce soit la vaisselle de votre belle-mère qui en fasse les frais, autant faire l'acquisition d'un objet prévu à cet effet. Ou alors revoir le film *L'Âge des ténèbres* en vous disant que Denys Arcand a raison sur toute la ligne.

## 2. Se dire qu'au Botswana, c'est quand même nettement mieux

Ça ne résout pas le problème initial, mais force est de constater que ce n'est pas loin de la réalité. La Guinée équatoriale, Trinité-et-Tobago et le Kazakhstan peuvent aussi être cités en exemple.

## 3. Rester calme

Tenter de convaincre une personne représentant ce « fabuleux » système que vous ne pouviez pas prévoir que votre conjointe tomberait enceinte à l'été 2026 est peine perdue. Ne reste plus qu'à vous inscrire à un atelier de méditation transcendante pour ne pas sombrer dans la folie.

## 4. Trouver des solutions alternatives

Déménager à Val-Bélair ou à Charlesbourg, dans une maison préfabriquée en rangée et bordée par un lopin de gazon vert fluo rempli de pesticides, et ainsi matérialiser le cliché typique de la banlieue sinistre ? L'idée est moyennement séduisante. Autant assumer son statut d'hippie altermondialiste et de s'obstiner à sauver le monde en compostant ses déchets. Renoncer à fonder

une famille ? Là, c'est votre partenaire qu'il faudra convaincre. Bon courage. Ne reste alors qu'à congeler votre semence en vue d'une fécondation in vitro programmée.

## 5. Déclarer forfait

Comme lors du processus de la rupture ou du deuil, il s'agit ici de prendre conscience et d'accepter que peu importe la couleur du gouvernement et votre situation, le problème ne sera jamais résolu, sauf cataclysme majeur (chute d'une comète cyclopéenne sur la ville, tornade de feu thermonucléaire, tsunami de lave en fusion dans la baie de Beauport ou tremblement de terre magnétique de magnitude 54,3).

Ultime solution si vous êtes indécrottablement rebelle : se résoudre à prendre la voiture (et donc à en acheter une si nécessaire) et aller s'engluier dans le trafic pour aller porter et chercher votre progéniture à l'autre bout de la ville (ou jusqu'au nord à Chibougamau, s'il n'y a pas de place ailleurs).

Si vous n'êtes toujours pas convaincu, l'encadré ci-dessous vous permettra d'y voir plus clair.

### Garderies disponibles dans le quartier Saint-Jean-Baptiste

CPE de Saint-Jean-Baptiste : 44 places

CPE La grimace : 80 places

Attention : priorité au personnel de la merveille architecturale de l'édifice Marie-Guyart. Cette solution est donc à oublier.

CPE de... Ah ben non, c'est tout.

La raison du manque de places en CPE est très simple : le service « La Place 0-5 » (guichet d'accès aux services de garde du Québec, qui a remplacé Bila) a négocié avec le gouvernement québécois que les CPE puissent décider unilatéralement des admissions. Par conséquent, le quartier Saint-Jean-Baptiste est victime d'une politique visant à réserver les places au personnel des édifices gouvernementaux, au détriment de la population du quartier. Un scandale qu'il est urgent de dénoncer.



Le CPE coop Saint-Jean-Baptiste est la seule garderie du quartier qui s'adresse à la population non-fonctionnaire du quartier. (Étienne Grandmont / Archives L'Infobourg)

Pour se dédouaner de cette situation honteuse, les CPE mettent une liste des responsables des garderies en milieu familial, qui, pour la plupart, ne prennent pas d'enfants de moins de 18 mois et sont dotées d'une liste d'attente aussi longue que le fleuve Amazone. Sachant qu'une telle garderie ne peut accueillir que de 5 à 6 enfants au maximum, les possibilités sont minces.

Pour terminer, le quartier Saint-Jean-Baptiste n'a pas le monopole des laissés-e-s-pour-compte de la ville de Québec. Le Vieux-Québec ainsi que le quartier Saint-Roch sont également confrontés au même problème.

## Retour sur la consultation sur la rue Sainte-Claire

Par Marie-Ève Duchesne

Le 18 décembre dernier, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste conviait une partie de la population à une consultation portant sur le déneigement et le stationnement sur la rue partagée qu'est la rue Sainte-Claire. Plusieurs irritants concernant le déneigement, entre autres, avaient été identifiés par des résidentes et résidents du quartier.

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste ainsi que d'autres personnes habitant sur cette rue ont participé à la consultation. Plusieurs idées ont été lancées et des solutions mises de l'avant. Déjà, la situation s'était améliorée avec le déneigement complet des trottoirs lors des grandes opérations de déneigement. Le conseil de quartier a aussi

appuyé l'idée de mettre le stationnement du même côté que les poteaux d'Hydro. Cette alternative permettrait à tout le moins de déneiger rapidement l'un des deux côtés de la rue.

Des membres du comité Aménagement du Comité populaire en ont aussi profité pour ramener d'autres éléments critiques sur la rue partagée : le verdissement qui laisse à désirer, la circulation trop rapide des automobiles et le manque de moyens pour les obliger à ralentir, les indications plus ou moins claires de ce qu'est la rue partagée, etc. Le Conseil de quartier a pris bonne note de ces recommandations. Reste à voir la forme qu'elles prendront lorsqu'elles seront entre les mains de la Ville...

55\$ pour une carte d'affaire

vue par

5000  
personnes dans le quartier

Annoncez-vous dans L'INFO

+ d'info : 418-522-0454 BOURG

# Atelier d'information

« Le logement social : qui y a droit, comment y accéder? »

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste vous invite cordialement à un atelier d'information sur le logement social dans ses locaux.

**Lundi 30 mars, 19 h**  
780, rue Sainte-Claire

Info : 418-522-0454 ou [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)



# Faubourg **en** Saveurs

Assemblée d'information ouverte à toutes les personnes désirant s'impliquer dans le marché public du quartier cet été.

**recrute**

**Mercredi 11 mars, 19 h**  
780, rue Sainte-Claire

Info : 418-522-0454 ou [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)



## Vestiaire du faubourg

780, rue Sainte-Claire

### Horaire

Lundi au Vendredi : 12 h à 16 h  
Jeudi : jusqu'à 20 h  
Samedi : 10 h à 14 h

**Ne manquez pas  
la semaine à 1\$  
du 2 au 7 mars**



# Les femmes en résistance contre la destruction sociale et environnementale

Par Marie-Ève Duchesne

L'année 2015 marque un moment important pour les féministes mobilisées partout à travers le monde. En effet, cette année sera celle de la 4<sup>e</sup> Action internationale de la Marche mondiale des femmes (MMF). C'est sous le thème « Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires » que la mobilisation s'organiserait partout dans les pays et territoires membres de la MMF.

## Un appel est lancé

Déjà un appel à la résistance est lancé contre la destruction sociale et environnementale actuellement en cours au Québec et au Canada. Entre le mensonge de l'austérité et la promotion d'une économie basée sur l'exploitation des personnes et des ressources, les gouvernements contribuent à une attaque en règle contre les femmes, la justice sociale et l'intégrité de la Terre.

Les coupes tous azimuts dans le filet social, l'éducation, les services sociaux, la santé et les services communautaires attaquent de plein fouet les femmes du Québec. Ce n'est pas un hasard si l'on commence avec les femmes. Appauvrissement, épuisement professionnel, violence, précarité, dévalorisation, surcharge de travail et perte de sens : voilà ce qui attend de nombreuses femmes au Québec avec la multiplication des coupes farouches. Avec ces coupes, les écarts entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes vont se creuser. Les femmes seront en marche pour une autre vision de la vie et du bien-être de nos communautés que celle proposée par les capitalistes rapaces prêts à tout au nom des profits.

Elles appellent aussi à la résistance contre les gouvernements du Québec et du Canada, et contre les tenants de l'industrie extractive qui tentent de nous faire croire que l'avenir est dans le pétrole et l'extraction des ressources naturelles : transport du pétrole des sables bitumineux, exploitation des gaz de schiste et extraction d'uranium. Pourtant, rien n'est plus faux. Depuis quand les profits sont-ils plus importants que l'accès à l'eau potable ?

Dans cette économie destructrice, les femmes autochtones, québécoises ou immigrantes sont les premières touchées par l'exploitation sexuelle et la violence. Loin de bâtir des communautés, ces industries contribuent à l'affaiblissement du tissu social et à la destruction de la Terre. Les femmes disent « Non » à cette vision du « développement » qui menace les écosystèmes, détruit et s'approprie les territoires autochtones non-cédés, déstabilise nos communautés et contribue au réchauffement climatique et à l'empoisonnement de l'eau.

Elles résisteront contre la logique guerrière et militariste qui oriente les politiques actuelles du gouvernement fédéral. Assez des politiques machistes et autoritaires qui valorisent la mort et la domination pour régler des conflits et pour s'imposer ! Pour soutenir les femmes et les peuples ici et ailleurs, il faut reconnaître le droit à l'autodétermination des peuples, financer l'éducation, soutenir les mouvements féministes et sociaux et respecter les droits humains.

Ce qu'elles proposent ? Une vision où la justice règne, où la domination laisse place à la paix et à la liberté. Où le travail des femmes est source de valorisation et non d'exploitation. Où les femmes autochtones peuvent s'épanouir et non disparaître. Où le travail améliore notre vie et celle des gens qui nous entourent. Où la nourriture est saine et l'énergie, propre.

Pour consulter l'appel en entier : <http://www.mmfqc.org/appel-a-la-resistance/>



## Actions à venir à Québec

Répondant à cet appel comme des milliers d'autres, la Coalition régionale de la Marche mondiale des femmes organisera différentes actions. D'abord, le 8 mars prochain, Journée internationale des femmes, la 4<sup>e</sup> Action internationale sera officiellement lancée. Un rassemblement suivi d'une marche s'organise dans notre quartier. Le rendez-vous est fixé à 10 h 30 au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (425, rue Saint-Amable) Le 24 avril sera aussi un jour d'action important, solidairement organisé partout dans le monde entre 12 h et 13 h. Le 24 avril a été tristement choisi en lien avec l'effondrement du Rana Plaza, au cours duquel plus de 1 100 travailleuses ont été tuées à Dhaka, au Bangladesh, laissant aussi plus de 2 000 blessées, beaucoup d'entre elles étant aujourd'hui incapables de travailler. Cet immeuble abritait cinq usines, responsables de la production de vêtements pour des marques connues, comme Benetton, Carrefour, et Walmart. Cette 4<sup>e</sup> Action internationale se terminera le 17 octobre 2015 par un rassemblement provincial à Trois-Rivières.

## Et dans Saint-Jean-Baptiste ?

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste invite les femmes, ou toute personne s'identifiant comme tel, à un brunch « Discussion/confection féministe » le samedi 7 mars de 10 h à 13h. Toutes les contributions alimentaires pour le repas seront les bienvenues, mais ne doivent pas être un empêchement à participer. Au menu : discussion sur le territoire de Saint-Jean-Baptiste dans une perspective féministe, échanges informels autour d'un café et d'une petite bouffe et confection d'une bannière pour la marche du lendemain. Un service de gardiennage sera disponible sur place si vous en faites la demande. Appelez le Comité populaire pour vous inscrire (418-522-0454) ou écrivez-lui par courriel : [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca).

# Une révolution à l'aide sociale... vraiment ?

Par Marie-Ève Duchesne

Oui, la voilà, la fameuse annonce que chaque nouveau ou nouvelle ministre à l'Emploi et Solidarité sociale fait à ses débuts. LA grande annonce qui permettra enfin de « régler les problèmes » de l'aide sociale. La formule magique qui permettra de faire baisser le nombre de personnes assistées sociales sans pour autant les sortir de la pauvreté, peu importe si elles sont ou non « actives ». La déclaration publique qui fera croire à la population que ce bon ministre s'occupe des vraies affaires. Parce qu'ensemble, on s'occupe des vraies affaires. François Blais, nouveau ministre de l'Aide sociale, nous a enfin fait l'honneur de cette sortie, rituel souvent basé sur des idées préconçues que nous sert ministre après ministre.

Oui, le ministre nous a fait sa sortie, et pas n'importe laquelle: par exemple, les personnes assistées sociales ne pourront pas sortir du pays plus de deux semaines consécutives sans en subir les conséquences alors qu'elles pouvaient sortir du pays pour un maximum de 30 jours avant. De plus, la valeur des maisons sera maintenant reprise en compte dans le calcul de la prestation, élément qui était exclu depuis plusieurs années. Le partage de logement sera aussi pénalisé puisque la personne dont les colocataires ne sont pas sur le bail subira aussi les foudres libérales à partir du moment où le partage se fait entre trois personnes ou plus. Un paquet de mesures inspirées de préjugés. Une volonté libérale d'augmenter la répression, entre autre, par la possibilité d'enlever les montants de gains de travail permis, montants qui s'additionnent à la prestation de base, si une personne a omis de déclarer des renseignements.

On nous sert la bonne vieille sauce de l'employabilité : les entreprises pourront utiliser le 1 % de la formation aux employés pour autre chose, comme prendre en stage des étudiantes et étudiants ou des personnes en apprentissage. Parce que pour aider les personnes assistées sociales, il faut tout d'abord aider les entreprises. Parce qu'il est important de ne pas remettre en question le marché du travail dans sa forme actuelle ni le régime minceur imposé par le travail au salaire minimum.

Et puisqu'on ne remet pas le marché du travail en question, il va de soi que le problème réel est une question d'incitation au travail, de volonté. C'est pourquoi notre bon ministre nous promet de rebrasser les cartes pour réévaluer la part provenant de l'aide sociale et celle provenant du crédit de solidarité. On nous annonce en grandes pompes que le montant total restera le même (environ 695 \$ par mois, soit 615 \$ de l'aide sociale pour une personne apte et 80 \$ du crédit pour solidarité), mais que la



Gageons que des groupes comme le Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec (ROSE du Nord (418) 622-2620) et l'Association pour la défense des droits sociaux Québec métro (ADDS-QM (418) 525-4983) seront visibles et en action dans les prochaines semaines. Photos : Archives de L'Infobourg

part d'aide sociale risque d'être plus petite et celle du crédit, plus grande. Ainsi, le droit à l'aide sociale risque de s'éffriter, remplacé par un crédit d'impôt actuellement disponible seulement par dépôt direct. Notons que ce ne sont pas toutes les personnes, particulièrement celles qui vivent dans la rue, qui ont un compte en banque.

Oh oui, François Blais veille au grain.

Monsieur le ministre, vous n'êtes pas le premier à nous faire

croire que votre révolution va changer les choses. Vous pourriez même en discuter avec votre collègue Sam Hamad, dont le Pacte pour l'emploi fut un échec au bout du compte. Sortir les personnes de l'aide sociale demeure une chose simple : il suffit de créer plusieurs catégories pour les éparpiller bien comme il faut et donner l'impression avec des chiffres qu'il y en a moins. Pendant ce temps, les banques alimentaires explosent, signe que la pauvreté continue de faire ses ravages. Sortir les personnes assistées sociales de la pauvreté, voilà le véritable défi. Et voilà ce que voudrait réellement dire « s'occuper des vraies affaires ».

**Tabagie St-Jean**

info@tabagiestjean.com

620, rue St-Jean T : 418.522.5923  
Québec QC F : 418.522.3239  
G1R 1P8

Revues du monde et ... bières

## Dans mon quartier

[WWW.DANSMONQUARTIER.NET](http://WWW.DANSMONQUARTIER.NET)

Peut-être avez-vous manqué la nouvelle cet été ? *Dans mon quartier*, le documentaire sur le Compop, est maintenant en ligne.

À l'occasion de son 30<sup>e</sup> anniversaire, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a produit un film : *Dans mon quartier*. Outre des projections publiques au Théâtre Périscope et à la bibliothèque du quartier, l'organisme a produit 200 coffrets DVD contenant l'essentiel des archives cinématographiques du groupe (le film lui-même, des capsules informatives sur des sujets plus précis, le film *Saint-Gabriel de force* (1978) et des extraits pertinents du film *Habitat* (2002) sur le squat du 920, de la Chevrotière). Nous sommes heureux et heureuses d'annoncer que tout ce matériel est maintenant accessible gratuitement en ligne sur le site [www.dansmonquartier.net](http://www.dansmonquartier.net).

# Austérité perpétuelle

Par Nicolas Lefebvre Legault

On voit de plus en plus souvent le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, se porter à la défense des politiques d'austérité du gouvernement libéral. L'ancien chroniqueur de Radio X aime nous faire la morale.

Encore récemment, alors que le collectif Refusons l'austérité rassemblait un millier de personnes au Centre des congrès, Martin Coiteux y allait de son couplet moralisateur : « Le Québec, a-t-il insisté, ne peut plus se permettre de payer des intérêts de près de 11 milliards de dollars par année sur une dette qui en totalise plus de 200. »

« Ce sont 11 milliards de dollars qui ne sont pas disponibles pour la rémunération d'employés du secteur public, ni pour aucun programme dont les Québécoises et Québécois pourraient être les bénéficiaires », a fait valoir le président du Conseil du trésor, si l'on se fie aux quotidiens.

Effectivement, 11 milliards de dollars, c'est beaucoup. L'ennui, c'est que le gouvernement ne se propose pas du tout de réduire la dette une fois le déficit zéro atteint. Au contraire, les libéraux promettent de réduire les impôts... donc de réduire volontairement les revenus de l'État, ce qui aura pour effet de nous replonger dans une nouvelle crise des finances publiques au moindre pépin économique.

## Sabotage des finances publiques

La gestion gouvernementale des finances publiques est un mensonge déconcertant. Depuis plus de vingt ans, on nous vante les vertus d'une saine gestion et d'un budget équilibré. On nous dit que nous avons vécu au-dessus de nos moyens et on nous demande des sacrifices pour remettre en ordre les finances publiques. Or, tous les gouvernements qui se sont succédés aux

commandes, peu importe leur couleur, n'ont eu de cesse une fois le déficit zéro atteint de saboter les assises sur lesquelles repose l'équilibre budgétaire en réduisant les revenus de l'État.

Du côté des impôts des particuliers, la diminution du nombre de paliers d'imposition, l'augmentation progressive des seuils au-delà desquels on paie de l'impôt ou on change de palier d'imposition et la réduction des taux d'imposition ont fait diminuer les recettes fiscales d'environ quatre milliards de dollars depuis l'adoption du dogme du déficit zéro (en plus de réduire la progressivité de l'impôt, soit le fait que le pourcentage d'impôt payé augmente progressivement avec le revenu, et d'accroître les inégalités, mais ça c'est un autre débat). Du côté des entreprises, l'abolition relativement récente de la taxe sur le capital prive à elle seule les finances publiques de 1,5 milliard de dollars.

Un cynique pourrait croire que l'objectif réel de la classe politique n'est pas tant de couper dans les programmes sociaux pour atteindre le déficit zéro que de baisser les impôts pour pouvoir couper dans les programmes sociaux. Et de fait, c'est ce que disent à mots à peine couverts les libéraux (« repositionnement de l'état », « révision de programme », « révision de l'offre de service », etc.)

## Une rigueur à géométrie variable

La frénésie de coupures dans laquelle le gouvernement Couillard nous entraîne n'a strictement rien de rigoureuse. On procède à des changements majeurs sans aucune étude, dans la précipitation la plus totale (pensons aux réformes du système de santé). On coupe tout ce que l'on peut couper, quitte à reculer si jamais la grogne est trop forte, mais on maintient des échecs coûteux comme les PPP.



## Des capsules humoristiques contre l'austérité

Devant tant de mauvaise foi de la part des tenors gouvernementaux, des militantes et des militants de la région ont pris le parti d'en rire et de produire des capsules humoristiques sur le terme « parce que l'austérité c'est ridicule ». À voir en ligne : <http://goo.gl/I4pNBa>

Si l'objectif était réellement un meilleur contrôle des finances publiques, il y a belle lurette que l'on aurait au moins étudié les propositions de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics concernant notamment le contrôle du coût des médicaments (par un régime public universel d'assurance médicament) et de celui de l'informatique gouvernementale (par l'utilisation de logiciels libres dans l'appareil d'état). On parle ici d'économies potentielles se chiffrant dans les milliards de dollars, selon les experts-e-s. Le jupon idéologique du gouvernement dépasse allègrement.

**LES BANQUES**  
arrivent trop souvent à éviter de payer de l'impôt en tirant avantage des différences de réglementation (notamment dans les paradis fiscaux). Rétablir la taxe sur le capital permettrait de leur faire payer une plus juste part.

**10 MILLIARDS \$ de SOLUTIONS**

**NOTRE SOLUTION FISCALE :**  
Augmenter l'impôt des banques et autres institutions financières notamment en rétablissant la taxe sur le capital.

**600 MILLIONS \$ DE REVENUS DE PLUS**

**LA MOITIÉ DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES (banques, assurances, courtage, etc.) NE PAIE PAS D'IMPÔT en recourant à divers abris fiscaux et PARADIS FISCAUX.**

**30,3 MILLIARDS \$ =** profits des six plus grandes banques canadiennes en 2013. C'est **20%** de plus qu'en 2011.

En 2011, le Québec a aboli la taxe sur le capital pour stimuler l'investissement et accroître la productivité. Un raisonnement valable pour le secteur manufacturier... mais pour les banques ?

Une grande partie du capital des banques provient des intérêts sur nos cartes de crédit et des multiples frais bancaires. Ce n'est pas ça stimuler l'investissement et accroître la productivité !

**NOUS AVONS LES MOYENS DE FAIRE AUTREMENT !**

**+ 18 AUTRES SOLUTIONS = 10 MILLIARDS \$ POUR D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ !**

Pour en savoir plus : [nonauxhausses.org/10-milliards/](http://nonauxhausses.org/10-milliards/)

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

# Attentats en défilé

Par Fabien Abitbol

À la suite des attentats qui ont endeuillé la France au début de janvier, une association étudiante en médecine de l'Université Laval a lancé un appel sur Facebook en vue d'une manifestation, qui s'est tenue le dimanche 11 janvier en fin d'avant-midi, à l'heure où se déroulait le défilé parisien. Contre toute attente, le défilé de Québec a rassemblé bien plus de monde de tous horizons que ne l'espéraient les organisateurs et les organisatrices.

Ils et elles étaient 2 000, selon *Le Soleil*, ou 3 000, selon *Le Journal de Québec*, à défilé de l'Assemblée nationale au Consulat général de France (rue Saint-Louis), non pas en passant en ligne droite, mais par la rue d'Auteuil, la rue Saint-Jean, l'Hôtel de Ville, la Basilique Notre-Dame et le château Frontenac. Une foule calme et digne, derrière une unique banderole noire barrée d'un « Je suis Charlie » en lettres blanches. « Charlie », comme *Charlie Hebdo*, journal satirique français né en 1970 de la censure du magazine *Hara-Kiri*, à la suite de la mort du Général de Gaulle. Le titre lui-même est un clin d'œil irrévérencieux au fondateur de la V<sup>e</sup> République.

Derrière cette banderole, quelques personnalités. Côté français, Nicolas Chibaeff, consul général de France à Québec, accompagné d'une grande partie du personnel consulaire français. Côté québécois, le premier ministre Couillard, accompagné du ministre François Blais, de nombreux membres du gouvernement se



Entre 2000 et 3000 personnes ont pris la rue le 11 janvier dernier en solidarité avec les victimes de l'attentat terroriste contre la rédaction de l'hebdomadaire parisien *Charlie Hebdo*.

Photo : Fabien Abitbol

**PRENDRE PART  
AU MOUVEMENT  
POUR FAIRE  
LA DIFFÉRENCE**

**PLUS DE 300 000 \$ REMIS AUX ASSOCIATIONS,  
REGROUPEMENTS ET ORGANISMES  
DE NOTRE MILIEU EN 2014**

- » Éducation
- » Coopération
- » Santé et saines habitudes de vie
- » Culture
- » Développement économique

 **Desjardins**  
Caisse de Québec

550, rue Saint-Jean  
19, rue des Jardins  
Tél. : 418 522-6806

[desjardins.com/caissedequebec](http://desjardins.com/caissedequebec)

Suivez-nous sur **facebook**

# France : monstre à Québec

trouvant au défilé de Montréal. Et aussi quelques députés, dont Marc Picard, Gérard Deltell et Raymond Côté. On pouvait également voir Louise Beaudouin, ancienne députée et aussi ancienne déléguée générale du Québec à Paris. Madame Beaudouin allait par la suite reprocher à M. Couillard son absence du défilé parisien.

L'heure n'était pourtant pas à la polémique politicienne, et la place du premier ministre était sans aucun doute dans la Capitale nationale. D'autant que le ministre canadien de la Sécurité publique, Steven Blaney, était passé au Consulat général le mercredi soir, jour de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, pour y déposer une gerbe de roses blanches, puis avait pris l'avion pour Paris, où se tenait le 10 janvier une réunion internationale sur la sécurité et le terrorisme, et le lendemain une manifestation réunissant probablement deux millions de personnes (l'équivalent de la population de la capitale française). Une cinquantaine de pays y étaient représentés.

À l'issue d'une heure de marche silencieuse, le cortège est arrivé à la maison Kent, encore pour quelques mois siège du Consulat général de France<sup>1</sup>. Alors que La Marseillaise, hymne national français, était entonnée, M. Couillard allait signer le livre d'or à l'attention des victimes des attentats parisiens<sup>2</sup>.

« Nous disons non au fanatisme, non à la violence aveugle, non à la violence inhumaine dont nous avons été témoins au cours des derniers jours », dit entre autres M. Couillard après les remerciements d'usage du consul Chibaëff. Le premier ministre devait par ailleurs dénoncer « ces chevaliers de l'obscurantisme qui nous ont attaqués, qui ont attaqué le monde démocratique à Paris ».

Outre les manifestations en France (qui au total ont réuni 3,7 millions de personnes, selon la police), divers défilés ont eu lieu dans le monde entier. Si celui de Québec était organisé par une association étudiante de médecine, celui

de Washington par exemple était à l'initiative des autorités françaises. À Montréal, où le maire Coderre avait lui-même appelé au rassemblement, le SPVM a annoncé 25 000 manifestantes et manifestants, ce qui en fait le plus grand défilé hors de France (3).

Au total, dix-neuf défilés ou rassemblements ont eu lieu aux États-Unis (quatre le samedi, quinze le dimanche), et huit au Canada (tous le dimanche), selon le décompte effectué par le député des Français de l'étranger vivant aux États-Unis et au Canada, Frédéric Lefebvre, qui participait pour sa part à celui de Los Angeles.

*Charlie Hebdo*, et dans une moindre mesure *Hara-Kiri*, ont bercé ma jeunesse. J'ai eu l'occasion de rencontrer Wolinski, par ailleurs un camarade de mon père à l'école, il y a une trentaine d'années, au dixième Festival international de la Bande dessinée d'Angoulême. J'ai aussi eu l'occasion de rencontrer Cabu, à la fin de 2009, cinq ans et un mois avant son assassinat. J'appréciais et lisais très occasionnellement plusieurs des auteur-e-s de *Charlie Hebdo*, mais pour des raisons personnelles, je ne lisais plus régulièrement le journal depuis vingt ans. Et je n'ai pas recommencé pour autant.

Si je suis allé à ce rassemblement de Québec, ce n'est pas « pour » Charlie, mais pour la liberté de la presse, pour un certain esprit de dérision et de la possibilité de rire de tout, et contre la violence, la « violence aveugle » dénoncée par Philippe Couillard. Car ce ne sont pas que des journalistes qui ont été lâchement assassiné-e-s : ce sont aussi des policiers, un agent d'entretien, un employé et des clients d'une épicerie cachère. C'est la démocratie qui est en jeu. Et les Québécois-es qui ont défilé à Québec auprès des Français-es (comme les Allemand-e-s qui ont défilé auprès des Français-es de Berlin) l'ont vraisemblablement fait pour les mêmes raisons, ne connaissant sans doute pas ce journal qui, ces dernières années ne tirait qu'à 60 000 exemplaires pour n'en vendre que la moitié.

(1) La maison Kent, propriété de la France depuis trente ans, vient de faire l'objet d'un compromis de vente. Le Consulat général de France déménagera prochainement sur la Grande Allée dans des locaux plus fonctionnels.

(2) Dans la semaine qui suivait la manifestation, plusieurs personnalités se sont discrètement rendues au Consulat pour signer le registre, dont Maka Kotto, ancien ministre de la Culture et de la Communication, et Christine St-Pierre, actuelle ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

(3) Par comparaison, il y avait à Berlin entre 8 000 et 9 000 manifestants, selon l'AFP, et il s'agissait apparemment du plus grand rassemblement en Europe.



Les coopératives d'habitation  
sont un outil pour lutter  
contre la pauvreté.

Le logement social donne accès  
à un logement abordable, tout en offrant  
un milieu de vie de qualité.

Geneviève  
maman de 5 enfants

LE LOGEMENT, UN DROIT  
FRAPRU.QC.CA

## Charlie Hebdo Commentaire

Par Mathieu Nicolet

A l'heure où la liberté d'expression est sur toutes les lèvres, essayons-nous à cet exercice sur fond de caricatures blasphématoires et de réactions outrées. Précision utile : les femmes, les Juifs, les blonds et les Noirs sont autorisé-e-s à lire la suite, de même que n'importe quelle autre personne.

Les intégristes ont déjà gagné la guerre, mais vous ne le savez pas encore. Vous l'avez certainement oublié, le 7 janvier dernier, une horreur sans précédent vint ternir nos bons vieux fondements démocratiques. Mais, surtout, l'événement a permis de mettre au devant de la scène un concept oublié mais longtemps perçu comme inaliénable : la liberté d'expression. Ni une, ni deux, il n'a pas fallu attendre pour voir de véritables marées humaines descendre dans la rue – du moins dans les régions du globe où l'on ne risquait pas de se faire descendre – afin de défendre cette cause noble.

Twitter, Facebook, Instagram, tout le monde s'en est donné à cœur joie sur les réseaux sociaux pour répandre la bonne parole (tout comme les prédicateurs djihadistes), et surtout pour se donner bonne conscience. Au-delà de l'unité de façade entrevue en boucle à la télévision, la réalité est bien différente. Accablante, même. Suis-je Charlie ? Sommes-nous Charlie ? Etes-vous Charlie ? Evidemment que non. Là où l'autoproclamé monde civilisé a vu une démonstration de solidarité et de compassion, ce ne fut qu'une obscène mise en scène d'une population opportuniste, déboussolée, qui était aux abonnés absents lorsque *Charlie Hebdo* avait besoin de soutien lors de son combat pour la liberté d'expression, lors des nombreuses poursuites en justice auxquelles l'hebdomadaire a dû faire face.

Le décor est sinistre. Durant les jours qui ont suivi le séisme, une masse hétérogène se réclamant d'une solidarité tous azimut, mais dont une partie, l'élite, s'est accordée le droit d'inviter et de refuser du monde dans l'espace public, sur le simple prétexte de leur appartenance politique. Une caste bafouant la nature de la démocratie en s'octroyant le monopole de l'unité tout en brandissant l'étendard de leur patrie : comportement sectaire, limite fascisant, en contradiction complète des valeurs qu'elle prétend défendre. Il était du reste étrange de voir les représentants officiels d'une Turquie basculant dangereusement vers l'intégrisme et d'une Arabie Saoudite toujours aussi avant-gardiste en matière de droits humains se joindre au cortège parisien. Le pétrole n'a pas d'odeur, paraît-il...

Tout le monde parle d'unité, mais, mort de trouille, pas le moindre quidam n'ose prendre le relais de *Charlie Hebdo*, d'être à la première ligne du front. Il ne faut pas lui en vouloir, cela fait partie de l'ADN humain. La solidarité est la plus belle des valeurs lorsqu'elle demeure strictement théorique. Une notion parfaitement inapplicable lorsqu'il s'agit de la mettre en pratique dans la société d'aujourd'hui, ou presque. À l'heure actuelle, seuls les terroristes peuvent légitimement se revendiquer d'une solidarité parfaite, pure, où chaque individu est prêt à mourir – et meurt – pour une cause commune, aussi abjecte soit-elle.

Se justifier en prétendant lire assiduellement un journal dont le ton, la dérision et l'intelligence du propos n'est pas à la portée de tous n'est pas utile. Et ce, même si la récupération médiatique, politique et économique du drame fut scandaleuse. Scandaleuse, mais pas surprenante compte tenu de la nature même de l'espèce humaine.

Aussi grand et choquant soit-il, le souffle de l'attentat du 7 janvier est déjà retombé, nous replongeant ainsi dans une léthargie orwellienne dont, finalement, nous nous accommodons parfaitement. Cependant, le recul insidieux et inexorable des vecteurs de la liberté d'expression – comme en témoigne le *New York Times* et ses photos floutées ainsi que le *Jyllands-Posten* danois, par qui est arrivé le scandale en 2005, et son refus aujourd'hui de publier les caricatures – donne un verdict sans appel : la défaite face à l'intégrisme religieux, sans que nous en soyons encore pleinement conscient-e-s. Une sanction que nous finirons par accueillir dans une indifférence teintée de résignation.

# 18 mois pour sauver la défense collective des droits ?

Par Vania Wright Larin

L'année 2015 commence mal pour les groupes de défense collective des droits (DCD), comme le Comité populaire ou les AmiEs de la Terre, qui ont reçu de bien mauvaises nouvelles de la part du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Déjà aux prises avec un grave problème de sous-financement, les groupes ont appris à la fin de l'année 2014 que leurs protocoles ne seraient renouvelés que pour 18 mois (plutôt que quatre ans), sans aucune indexation de leurs subventions. La raison invoquée pour cette décision : comme le programme de promotion des droits va passer sous la loupe de la Commission permanente de révision des programmes, le ministère refuse de s'engager à plus long terme. Déjà, le ministre parle de fusionner des groupes, de faire le ménage, mais ça pourrait aller plus loin : réforme, réduction du financement, et quoi encore ?

Au terme de ces 18 mois, cela fera près de sept ans que les subventions des groupes de défense de droits n'auront pas été indexées ni augmentées. Avec une moyenne de 2 % d'augmentation du coût de la vie par année, le problème du sous-financement est en voie de se transformer en mort lente pour ce secteur mal-aimé par notre gouvernement. Et pour cause ! La mission des groupes de défense des droits les amène souvent à critiquer les politiques du gouvernement, surtout en période d'austérité. Ce serait faire preuve d'aveuglement volontaire que d'ignorer qu'une des raisons du sous-financement chronique des groupes en DCD vient justement de leur mission de critique sociale et de défenseur des personnes les moins privilégiées de notre société. C'est parce que ces groupes remplissent leur mission et n'hésitent pas à mordre la main qui les nourrit qu'ils sont les parents pauvres du milieu communautaire. Rappelons qu'en 2011-2012, le soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale de ce secteur atteignait à peine 44 % de la moyenne des groupes d'action communautaire et que ce pourcentage s'aggrave chaque année en raison de l'absence d'indexation de nos subventions.

Le financement des groupes de défense collective des droits est en péril.



le 24 mars, on réveille le ministre Blais

## Rassemblement de visibilité

Le 24 mars prochain les groupes en défense collective des droits des régions de Québec et Chaudière-Appalache vont lancer une pétition nationale et un outil d'éducation populaire. Pour se faire voir, ils organisent un rassemblement de visibilité à 8 h au Parc de l'Amérique française. Tout le monde est bienvenu!

### 18 mois qui commencent aujourd'hui

Nous avons donc 18 mois. 18 mois pour nous mobiliser et démontrer au gouvernement l'importance et l'enracinement des groupes populaires en défense de droits dans leur communauté. 18 mois où il faudra relever le défi de faire connaître les revendications des groupes de défense collective des droits dans la marée de colère et d'indignation que sont en train d'engendrer les compressions tous azimuts du gouvernement Couillard.

Bien des groupes sont déjà sur le pied de guerre pour défendre les droits contre vents et austérité. Il est essentiel de mettre de l'avant, aussi, la survie financière des groupes de défense collective des droits qui sont un acquis pour notre société. Ces derniers sont un rempart contre la misère et l'exploitation, et

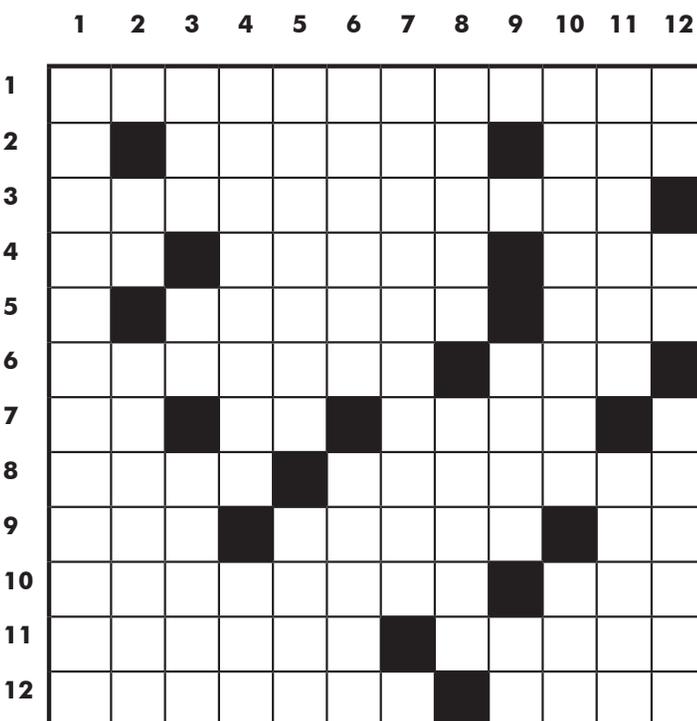
contre le cynisme. Ce qui en fin de compte est peut-être le plus important.

Depuis plusieurs mois, les groupes de défense de droits multiplient les moyens de pression pour faire connaître la précarité de leur situation et l'urgence de réinvestissement. À ce jour, leurs demandes sont restées sans réponse. Des consultations se préparent pour l'adoption de moyens de pression qui pourraient aller jusqu'à des débrayages, des fermetures temporaires, etc. Une semaine nationale d'actions est d'ailleurs en préparation pour le mois de mars. L'heure est à la mobilisation !

Pour suivre l'évolution du dossier, vous pouvez consulter le site web mis en ligne par les groupes de DCD de la région : [www.defensededroits.blogspot.ca](http://www.defensededroits.blogspot.ca)

## MOTS CROISÉS - Hiver 2014

Par Agathe Légaré



### Horizontalement

- Exercera sa liberté d'expression, en particulier sa liberté d'exagérer...
- Donnât du dynamisme à un groupe – Approbation.
- Programme de l'État québécois mis en coupe par le Parti québécois et maintenant par le Parti libéral (deux mots).
- Pas deux ni trois – Point au-delà duquel des conditions sont changées – Anticosti ou Terre-Neuve.
- Paroles échangées à l'écart, en présence d'autres personnes – Désigné par le peuple.
- Célèbre, remarquable – Il braie.
- Conjoint dont on est séparé – Sur une prescription médicale – Deux frères romanciers allemands.
- Songe – Fulminera.
- Époque – Possédant, richard – Cœur d'un rein...
- Fatigante, importune – Années.
- Chancelle, vacille – Tendue avec force.
- Se dit d'un vent méditerranéen – À eux, à elles.

### Verticalement

- Appareil de chauffage d'appoint trop nécessaire dans certains logements, en cette saison.
- À la mode – Orienterait.
- Unité de radiation – Avant-midi – Cession d'un bien à un prix convenu.
- Inattendu – Dêvêtus.
- Prise de lutte étouffante – Mouvement artistique français de la fin du XIXe siècle.
- Passions – Enrobée de chapelure.
- Implicitement, de façon sous-entendue.
- Qui rend service – Plante décorative.
- Contre (préfixe) – Aluminium.
- Fournit de l'énergie non polluante et renouvelable – Ayoye ! (Outche !)
- Rue très étroite – Arrivé à destination.
- Paresseux – Possédé – Prendre possession des biens d'un débiteur en vue de garantir le paiement d'une dette.



Aimez-nous sur Facebook : [www.facebook.com/Comite.populaire.SJB](http://www.facebook.com/Comite.populaire.SJB)

## 10 1/2

Par Huguette Dugas

Année : 2010

Pays : Québec

Réalisation : Claude Lalonde

Genre : Drame

Durée : 1 h 57

Acteurs et actrices : Claude Legault, Robert Naylor, Félix Ross, Martin Dubreuil, Eugénie Beaudry, Blaise Tardif, Monique Gosselin.

### Synopsis

Laissé à lui-même, Tommy (Robert Naylor), 10 ans et demi, est déjà engagé dans une très mauvaise voie. Sa dernière frasque le conduit à l'hôpital, puis dans un centre jeunesse de la DPJ.

Au Tremplin, il y a toute une équipe qui est là pour l'aider à changer, pour qu'il puisse aller « plus haut » dans la vie. Gilles (Claude Legault), son éducateur, lui explique les règles : « La seule chose qu'on te demande, c'est le respect : le respect des personnes, le respect des objets. Tu n'insultes personne. »

Or, Tommy réagit avec violence à la moindre contrariété. Une crise n'attend pas l'autre, ce qui nécessite l'intervention de plusieurs éducateurs et éducatrices pour le maîtriser. Incapable d'établir la moindre relation autant avec les autres jeunes qu'avec son éducateur, Tommy ne fait confiance à personne. Il perturbe le centre au point que le personnel va demander qu'il soit évalué en pédopsychiatrie.

La docteure Bergeron confirme que Tommy a effectivement

besoin de soins, mais elle refuse toutefois de lui prescrire des médicaments pour le calmer. Elle explique à Gilles : « Ce n'est pas en lui donnant des médicaments qu'on va lui apprendre à ne plus communiquer par la violence. Il faut d'abord l'appivoiser. Essayez de lui faire vivre des moments agréables. Essayez de l'aimer. »

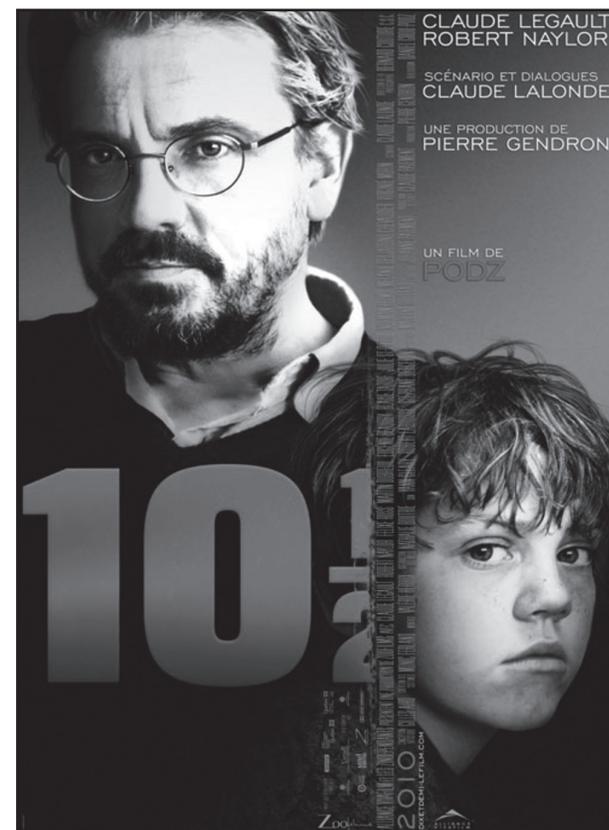
Tout un défi à relever, lorsqu'on subit les insultes jour après jour.

### Commentaires

Comment Gilles s'y prendra-t-il pour essayer d'appivoiser Tommy ? C'est là tout l'intérêt de ce film. Le jeune Robert Naylor est remarquable dans un rôle particulièrement exigeant, surtout pour un enfant. Quant à Claude Legault, il est très crédible dans ce rôle d'éducateur, qu'il joue avec finesse et subtilité. La scène où il donne une leçon d'éducation sexuelle à Tommy mérite d'être signalée et pourrait servir de modèle à de nombreux parents.

Ce film, proche du documentaire, nous fait comprendre l'importance de l'attachement dans le développement de l'enfant. Yves Tourigny, psychologue au Centre jeunesse Chaudières-Appalaches, souligne que l'attachement « teintera non seulement [le] fonctionnement personnel [de l'enfant], mais aussi et surtout toute [sa] dimension relationnelle ».

Le Bilan des DPJ 2011 de l'Association des centres jeunesse du Québec nous apprend que les centres jeunesse comptent



plus de 8 000 intervenant-e-s qui viennent en aide chaque année à plus de 100 000 jeunes, ainsi qu'à leur famille. On y mentionne également que les problèmes de négligence et de risque sérieux de négligence sont au premier rang des motifs de signalement retenus chez les enfants de 0 à 12 ans. Les motifs d'abus physique et de risque sérieux d'abus physique se situent au deuxième rang.

Ce film réussit à nous sensibiliser à l'univers mal connu des centres jeunesse au Québec.

# Lire

## Souvenirs de Saint-Jean-Baptiste

### Des gens du quartier racontent...

Par Agathe Légaré

Saviez-vous que jusqu'aux années 1940-1950, les côtes Salaberry, Sainte-Claire et Badelard étaient fermées à la circulation automobile en hiver, et que les enfants y glissaient et y patinaient volontiers ? Saviez-vous que le quartier Saint-Jean-Baptiste comptait alors plusieurs écoles, un patro et des organisations de la jeunesse catholique (croisés, enfants de Marie, jeannettes, guides et scouts) ? Les hommes et les femmes qui ont connu cette époque s'en rappellent aujourd'hui avec chaleur : il faisait bon d'être enfant autrefois dans notre quartier, même si on n'était pas riche.

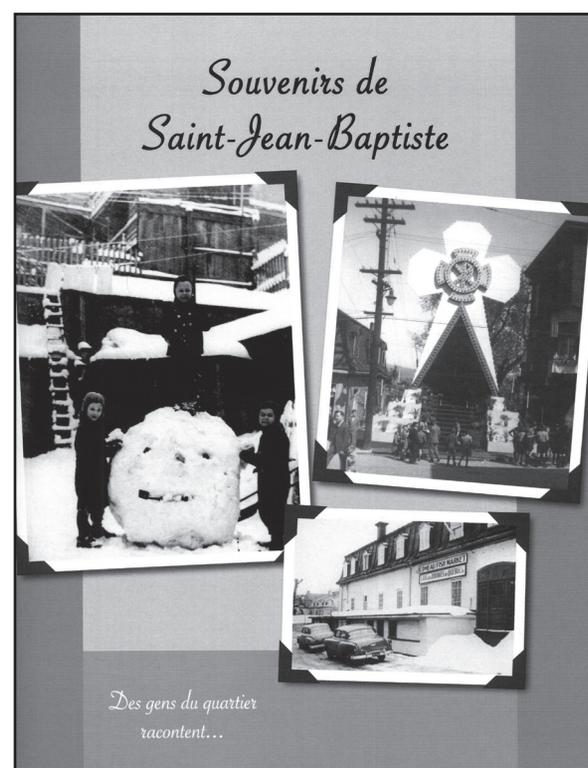
C'est, me semble-t-il, une des grandes révélations de *Souvenirs de Saint-Jean-Baptiste, tome 2. Des gens du quartier racontent...*, un ouvrage de témoignages personnels et de photos anciennes que vient de publier le Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste, en collaboration avec mesdames Claude Corriveau et Frida Franco.

Le livre rassemble des anecdotes et des récits de vie recueillis auprès de quelque cinquante résidentes et résidents actuels ou anciens du faubourg Saint-Jean et du

défunt faubourg Saint-Louis. Il porte sur les écoles, les jeux et les divertissements, les commerces, les métiers et les professions, les communautés religieuses et les églises catholiques, les organismes de bienfaisance et les groupes d'entraide. Vous y verrez entre autres les débuts du Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste, de l'Entraide du Faubourg, du Mouvement Saint-Gabriel et du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

Le Comité du patrimoine, présidé par madame Carole Jacques Savaria, a fêté ses trente ans en 2014. Il a pour mission de mettre en valeur et de protéger l'église Saint-Jean-Baptiste et ses environs. Il organise des visites guidées de l'église, des expositions, des concerts et des conférences, en plus de publier des ouvrages sur le patrimoine.

Le livre *Souvenirs de Saint-Jean-Baptiste, tome 2* se vend 30 \$. On peut le trouver à l'Épicerie européenne et à la Quincaillerie Saint-Jean-Baptiste, deux commerces dont les fondateurs apparaissent d'ailleurs dans l'ouvrage, ainsi qu'au secrétariat du comité, 955, de Bienville, et à l'église Saint-Jean-Baptiste



# Babillard communautaire

Par Agathe Légaré

## Petites créances et Régie du logement La limite des réclamations permises, sans avocat, grimpe à 15 000 \$

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la somme maximale que l'on peut réclamer devant la Cour des petites créances est passée de 7000 \$ à 15 000 \$. Rappelons que les citoyennes et citoyens se représentent seuls, sans avocat, devant ce tribunal et que les procédures y sont peu compliquées.

Si vous comptez poursuivre un individu ou une entreprise pour 15 000 \$ ou moins, ou si on vous réclame un dédommagement de cet ordre, vous auriez peut-être intérêt à assister à une séance d'information gratuite organisée par le Centre de justice de proximité de Québec. Les prochaines séances auront lieu le 1<sup>er</sup> avril et le 3 juin 2015, de 17 h à 18 h 45, au Palais de justice de Québec (300, boul. Jean-Lesage). Vous devez réserver une place auprès de madame Vanessa Morel, par téléphone (418-614-2470) ou par courriel (vmorel@cjpqc.ca).

Autrement, vous pouvez aussi consulter le site internet du ministère de la Justice du Québec : [www.justice.gouv.qc.ca](http://www.justice.gouv.qc.ca).

### Même règle pour la Régie du logement

Veillez noter que la même règle s'applique à la Régie du logement : vous ne pouvez être représenté par un avocat si vous réclamez une somme de 15 000 \$ ou moins.

\*\*\*

## Votre expérience de locataire devant la Régie du logement

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec veut documenter un dossier noir sur la Régie du logement. Il recherche des témoignages de cas vécus par des locataires devant la Régie. Contactez le BAIL (Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain) si vous avez une mauvaise expérience à raconter.

Téléphone : 418-523-6177

Courriel : [info@lebaill.qc.ca](mailto:info@lebaill.qc.ca)

Et tant qu'à faire, si vous avez vécu une expérience correcte ou heureuse, faites-la connaître aussi !

\*\*\*

## Comité du patrimoine

Le Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste cherche à recruter de nouveaux membres. Il tiendra son assemblée générale le 12 mars prochain, à 19 h 30, au sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste.

\*\*\*

## L'alimentation des sportifs pour les nuls

Vous éprouvez de la fatigue ou des passages à vide quand vous vous entraînez tôt le matin ? Vous êtes pris de fringale gênante après un gros effort ? Alors vous auriez intérêt à lire le dépliant *Nutrition Sportive. Quoi manger quand vous vous entraînez*, que viennent de publier les Loisirs du Faubourg, en collaboration avec la Ville de Québec.

La nutritionniste Geneviève Masson et son collaborateur Benoît Lamarche ont rassemblé et résumé ici une foule d'informations sur l'alimentation solide (et l'hydratation) des femmes et des hommes qui pratiquent une activité physique quotidienne ou qui exercent un emploi exigeant un effort physique important.

Le dépliant présente des tableaux très clairs (quoi manger avant l'effort physique, exemples de collations pour la récupération après l'effort, choisir sa boisson, etc.) Il est disponible en version papier au Centre Lucien-Borne. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site des Loisirs du Faubourg : [www.loisirsdufaubourg.com/nutrition/](http://www.loisirsdufaubourg.com/nutrition/)

Ce site internet – une belle réussite ! – contient aussi des conseils adaptés aux enfants, aux adolescent-e-s et aux aîné-e-s ainsi que des informations sur les crampes au mollet, le reflux gastrique et les troubles gastro-intestinaux liés à l'activité physique intense. C'est un incontournable pour les sportives et les sportifs amateurs !

## MOTS CROISÉS Solution

12	A	I		E	U		S	A	I	S	I	R
11	R	U	L	L	E		R	E		A	N	D
10	E	O	L	I	E	N		T		A	I	E
9	R		A			A	N		T		A	L
8	U	T	I	L	E		A	S	T	E	R	
7	T	A	C	I	T	E	M	P	E	N		N
6	A	M	O	U	R	S		P	A	N	E	E
5	C	I	S	E	A	U	X		N	A	B	I
4	I	N	E	S	P	E	R			N	U	S
3	A											
2	A											
1	C	H	A	U	F	F	E	R	E	T	T	E
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Des nouvelles du mouvement communautaire?  
[www.repac.org](http://www.repac.org)

Envie de vous impliquer et de prendre part à la vie démocratique dans votre quartier?

Plusieurs postes à pourvoir sur le conseil d'administration ou sur les comités de travail du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

Pour plus d'information: [conseilquartier.saint-jean-baptiste@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.saint-jean-baptiste@ville.quebec.qc.ca)

Rendez-vous le 14 avril 2015 à l'Assemblée générale annuelle!

Au programme: Soirée d'élections et présentation de M. Michel Beaulieu, conférencier-invité sur le verdissement des rues à échelle humaine

CONSEIL DE QUARTIER Saint-Jean-Baptiste

Suivez l'actualité du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste sur Facebook



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

## L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,  
850, rue Saint-Jean



## Conférences du Conseil de quartier

Depuis l'année dernière, le conseil de quartier a pris l'habitude de convoquer les citoyennes et citoyens à des conférences sur divers sujets. Le but du projet est de les amener à joindre la vision du conseil de quartier :

développer un écoquartier au sein de Saint-Jean-Baptiste.

Les prochaines conférences du printemps 2015 s'inscriront dans cette lignée, mais aborderont aussi de plus larges enjeux, toujours dans l'optique de développer le plus durablement possible le quartier. Nous entendrons divers conférenciers et conférencières sur des thèmes comme le tourisme et l'hébergement légal ou illégal, la lutte aux graffitis, la spéculation et la fiducie foncière et le concept de forêt nourricière.

Restez à l'affût, suivez notre page Facebook « Conseil de quartier St-Jean-Baptiste » ou contactez-nous à l'adresse suivante : conseilquartier.saint-jean-baptiste@ville.quebec.qc.ca.

Au plaisir,

Laurie Vallières, administratrice au conseil de quartier SJB

Les rendez-vous de musique classique à la Librairie Saint-Jean-Baptiste

## Intimistes, chaleureux, décontractés

Des récitals de musique classique seront présentés tous les deux dimanches à la Librairie Saint-Jean-Baptiste en collaboration avec des étudiantes et étudiants du Conservatoire de musique de Québec.

Le but est d'apporter la musique dite « classique » à des gens qui autrement ne pourraient se l'offrir. Des solistes, mais aussi des duos et des trios, offriront un peu de beauté à ceux et celles qui voudront en profiter.

Les premiers artistes à briser la glace furent Samuel Blanchette Gagnon (piano), Émilie Auclair (violin) et Simon Desbiens (violoncelle) le 15 février dernier. Le récital suivant sera présenté le 1er mars par David Echenberg, guitariste.

Entrée libre (contribution volontaire)

Les concerts ont lieu de 14 h à 15 h au 565, rue Saint-Jean.

# LOGEMENT À LOUER TROP CHER

## Logement social à Québec Quelques adresses et numéros utiles

Voici les principaux regroupements de logements sociaux de la région de Québec. On trouve régulièrement sur ces sites web des offres de logement à louer ainsi que les formulaires de demande et bien souvent des cartes interactives pour localiser les immeubles.

### L'Office municipal d'habitation de Québec (HLM)

Site web : [www.omhq](http://www.omhq)  
Demande de logement : 418-780-5211  
Renseignements généraux : 418-780-5200

### Fédération régionale des coopératives (Coop)

Site web : [www.cooperativehabitation.coop](http://www.cooperativehabitation.coop)  
Téléphone (418) 648-1354

### GRT Action-Habitation (Coop & OSBL)

Site web : [www.actionhabitation.qc.ca](http://www.actionhabitation.qc.ca)  
Téléphone : 418.648.1278

### GRT Immeuble populaire (Coop & OSBL)

[www.immeublepopulaire.qc.ca](http://www.immeublepopulaire.qc.ca)  
Téléphone : 418-522-8899  
Location : 418-522-8919

On ne gère pas de logements, mais on peut vous aider à défendre vos droits face à votre propriétaire :



### Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

780 rue Sainte-Claire  
418-522-0454  
[www.compop.net](http://www.compop.net)

massothérapie - soins du visage - épilations - cosmétiques bio



**20%** de rabais sur un service de votre choix  
valide jusqu'au 28 mars 2015

Conseils personnalisés pour faire vos produits vous mêmes

Découvrez la Slow cosmétique :  
« Une cosmétique sensée est possible »

**Institut Goarin**  
Esthétique et massothérapie

816 rue d'Aiguillon  
**418 261 4044**  
[institutgoarin.com](http://institutgoarin.com)

## Courant alternatif coopérative de travail

Vos électriciens de quartier

418 523-1936  
[courantalternatifcoop@gmail.com](mailto:courantalternatifcoop@gmail.com)

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité

A large, stylized white letter 'S' logo is positioned in the upper left corner of the image. The background of the entire advertisement is a photograph of a wooden barrel with a stone wall on the left and green grass at the bottom.

**Le Sacrilège**  
Votre bar de quartier!  
447 rue St-Jean

## ***Le Sacrilège c'est :***

19 bières en fût

*En Direct du Sacrilège!*,  
l'émission de CKRL  
tous les mercredis

Les Jeudis Shows

Toujours le fun!

[lesacrilege.com](http://lesacrilege.com)